



FICHE DE RENSEIGNEMENTS PÉRISCOLAIRES

École :

Année scolaire 2022/2023

Madame, Monsieur,

Ces renseignements nous permettront de vous contacter en cas d'éventuel incident avec votre enfant, lors du temps de cantine et de garderie. MERCI DE COMPLETER CE DOCUMENT EN LETTRE MAJUSCULE.

ENFANT :

Nom et prénom : Classe (2022/2023) :

Date de naissance :/...../..... Adresse :

1^{er} RESPONSABLE LÉGAL (PAYEUR) : (1 seule facture par enfant)

Nom et prénom :

Date de naissance :/...../.....

☎ Domicile : Portable : Professionnel :

Adresse :

Mail :@

2^{ÈME} RESPONSABLE LÉGAL :

Nom et prénom :

Date de naissance :/...../.....

☎ Domicile : Portable : Professionnel :

Adresse :

Mail :@

EN CAS D'ABSENCE DES PARENTS :

Coordonnées des autres personnes majeures à prévenir, ou autorisées à récupérer l'enfant, si le représentant légal ne peut être joint :

Nom et prénom : ☎ :

Nom et prénom : ☎ :

Nom et prénom : ☎ :

Nom et prénom : ☎ :

INFORMATIONS MEDICALES :

Observation(s) particulière(s) (traitement médical, port de lunettes, prothèses dentaires, asthme, allergies....) :

.....
.....

✉ : 1 Allée de la Grande Fontaine 52150 ILLOUD

@ : periscolaire@meuserognon.fr

🌐 : <https://meuserognon.fr>

☎ : 03-25-02-74-86

f : [meuserognon](https://www.facebook.com/meuserognon)



INSCRIPTION CANTINE (4€30 le repas, tarif unique) : OUI NON

Inscription annuelle obligatoire.

Les jours suivants : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

**LES REPAS SERONT FACTURÉS POUR TOUTES ABSENCES NON PRÉVENUES
AUPRÈS DES AGENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Veuillez indiquer ci-dessous le régime alimentaire, les intolérances ou autre de votre enfant :

ATTENTION : Aucun aliment ne peut être remplacé lors du repas, ni aucun médicament ne peut être administré sauf mise en place d'un PAI (se rapprocher de votre médecin traitant).

INSCRIPTION GARDERIE : OUI NON

MATIN : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

APRÈS-MIDI : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Régime CAF Régime MSA Autre

Numéro allocataire :

Merci de nous fournir une attestation CAF ou MSA avec votre Quotient Familial* **de moins de 2 mois** à joindre obligatoirement. **Le cas échéant, le tarif le plus élevé vous sera facturé.**

***Quotient Familial** :

De 0 à 500 : 1,2€ de l'heure ;

De 501 à 700 : 1,5€ de l'heure ;

À partir de 701 (ou sans QF) : 2€ de l'heure ;

AUTORISATIONS PARENTALES :

Je soussigné(e) : Responsable légal de l'enfant :

- Déclare l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche ;
- M'engage à signaler tous changements de situation familiale ou autre ;
- Autorise le responsable périscolaire à prendre dans le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de mon enfant ;
- Accepte que l'équipe d'animation photographie ou filme mon enfant dans le cadre de la promotion des activités périscolaires (presse, réseaux sociaux) tout en respectant l'intégrité de l'enfant.

Fait à, le

Signature(s) du ou des représentant(s) légaux :